

Délibération Générale colonial

DELIBERATION n° 151/8e L de la Commission Permanente de la Chambre des Députés du Territoire, portant modification du budget Local pour l'exercice 1975. (Rendue exécutoire par arrêté n° 75-2170/SG/CD du 21-11-75)

n° 151/8e L de la

Ministère PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT	Date de publication 6 novembre 1975
Numéro JO n° 23 du 10/12/1975	Date du numéro 10 décembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Le budget des recettes ordinaires pour l'exercice 1975 est modifié comme suit : 10-20 10 Impôts indirects Taxe intérieure de consommation 202 786 000 Art. 2. — Le budget des dépenses ordinaires pour l'exercice 1975 est modifié comme suit : 20-10 Représentation Parlementaire Chambre des Députés 20 30 Secrétariat de la Chambre des Députés 900 000 Total

chapitre 20-10	6 100 000 20-11	Représentation Parlementaire
Chambre des Députés 30	Secrétariat de la Chambre des Députés	2 334 000
30-10 10	Conseil de Gouvernement Présidence du Conseil de Gouvernement	3 500 000 90
des exercices clos.	1 500 000 Total	Dépenses
chapitre 30-10.	5 000 000 30-11 10	Conseil de Gouvernement Présidence
du Conseil de Gouvernement	5 000 000 31-50	Ministère des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme
20	Direction des Travaux Publics	14 000 000 32-11
l'Intérieur et des Affaires Musulmanes 40	Cercle de Tadjourah 6. Matériel non renouvelable 800 000	Ministère de
000 32-50	Service de Sécurité et Pénitentiaires 20	Garde Territoriale 32-51
de Sécurité et Pénitentiaires 20	Garde Territoriale	2 800 000
33-11	Ministère des Finances 30	Service des Contributions Directes
000 1. Fournitures de bureau 300 000 40	Service des Contributions Indirectes	2 450
000 4. Habillement 2 450 000	2 750 000	